

Surdité chez un chien traité avec une pommade auriculaire à base de néomycine : quel est votre avis ?

Corinne Piquemal¹

Sylviane Laurentie¹

1 : Anses-ANMV- Département Pharmacovigilance- CS 70611 - 35306 FOUGERES Cedex

Corinne Piquemal¹

Exposé :

Le 25 septembre, une chienne Border Collie de 4 ans, en bon état général, est présentée en consultation pour une otite érythémato-cérumineuse bilatérale modérée. Le vétérinaire lui prescrit un traitement à base de pommade auriculaire composée de perméthrine, de néomycine, de nystatine et de triamcinolone, à appliquer une fois par jour pendant 8 jours. Un nettoyage des oreilles est réalisé et la première application du topique réalisée le 25 septembre après-midi. Le 28 septembre, la chienne commence à présenter des signes de désorientation et de surdité. Le traitement est alors interrompu. Les symptômes disparaissent alors spontanément au bout de 3 jours.



Photo : Corinne Piquemal

Quel est votre avis ?

Réponse : L'avis du pharmacovigilant

Le délai d'apparition des signes cliniques, ainsi que leur arrêt spontané rapidement après interruption du traitement sont en faveur d'un effet du médicament.

La surdité, en particulier chez les chiens âgés, est un effet secondaire qui est décrit dans le résumé des caractéristiques du produit administré.

Par ailleurs, plusieurs cas similaires ont été rapportés dans la base de donnée de l'ANMV.

La pommade auriculaire utilisée dans ce cas contient de la néomycine, un antibiotique de la famille des aminosides, dont la toxicité auditive est bien connue (1). La neurotoxicité de la néomycine se caractérise par des atteintes cochléaires par destruction des cellules ciliées, mais des atteintes vestibulaires sont également possibles. Quoiqu'il en soit cette toxicité ne peut s'exprimer que si la substance entre en contact avec l'oreille interne. Tout traitement à l'aide d'un topique contenant des aminosides est donc déconseillé en cas de rupture tympanique. Cependant un passage des substance actives de la pommade auriculaire est malgré tout possible en l'absence de perforation : en effet, dans le cadre des otites moyennes, la perméabilité de la fenêtre ronde peut être augmentée créant un passage entre l'oreille moyenne et l'oreille interne.

Ne disposant pas de données précises concernant la sévérité de l'otite et l'intégrité du tympan en début de traitement, le rôle du médicament est finalement jugé possible (imputation B).

Bibliographie :

- (1) Oishi N, Talaska AE, Schacht J. Ototoxicity in dogs and cats. *Vet Clin North Am Small Anim Pract.* 2012;42(6):1259-1271. doi:10.1016/j.cvsm.2012.08.005

Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les vétérinaires contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi. Contribuez à cette mission en déclarant : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>